

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ ET D'INTERVENTION

École de Voile Terre-Sainte

Mise à jour : 31 mars 2021

⚠ Note Covid-19

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, une annexe spécifique suit ce dispositif.

1. Zone de Navigation

La zone de navigation est définie en fonction du niveau des groupes pratiquants.

Groupes débutants

La zone se situe devant la plage des Rocailles, dans la limite des 300 mètres.

Groupes avancés

La zone s'étend du port de Founex (au nord) au temple de Coppet (au sud), jusqu'à la frontière.
Cf. carte annexe en fin de document.

Camps

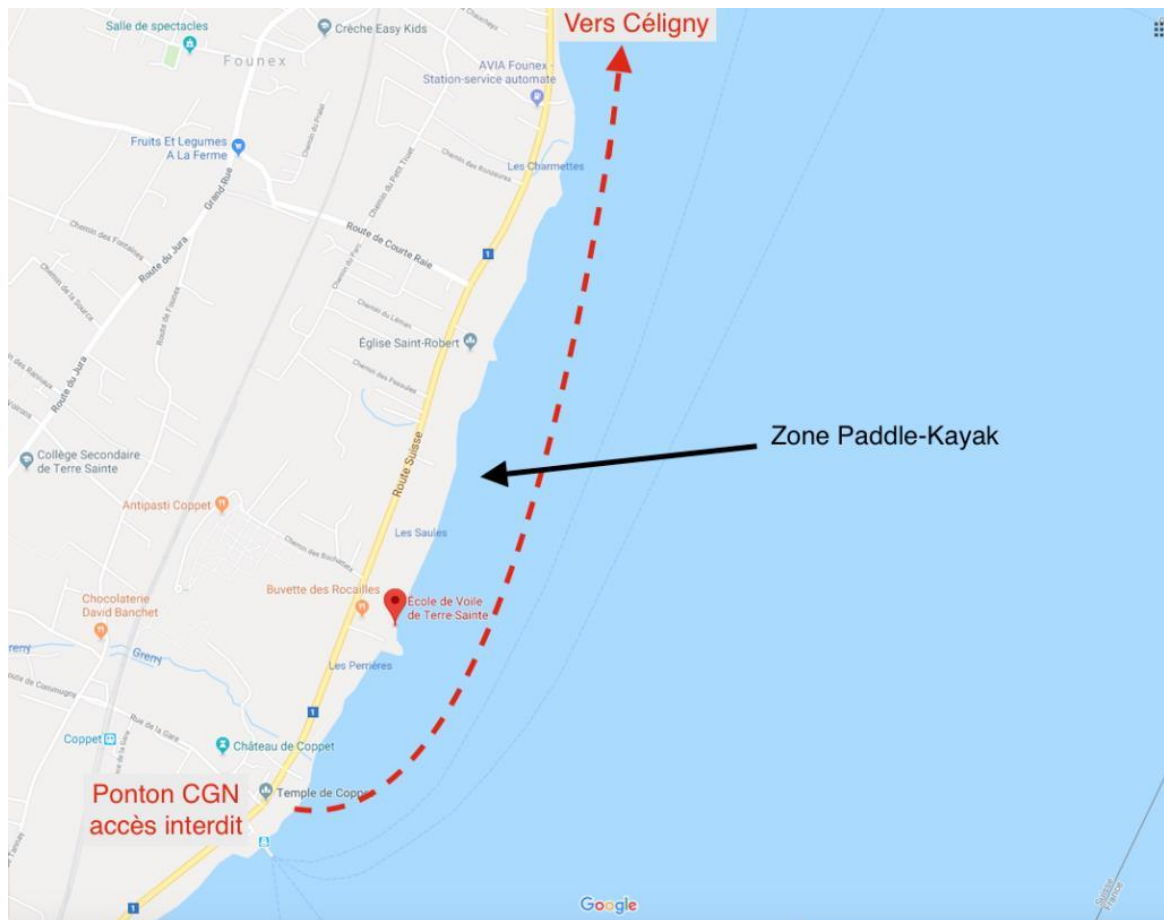
Dans le cadre des camps, la zone de navigation peut être élargie pour tous les niveaux lors d'un déplacement de flotte (armada ou pique-nique).

2. Zone de Navigation – Location Kayak et Paddle

Cette zone s'étend du port de Founex au port de Coppet, dans la limite des 300 m au vent de la plage des Rocailles.

Risques spécifiques

- Compagnie Générale Maritime (CGN) : bateaux prioritaires, ligne régulière en période estivale.
- Haut-fond proche du port de Founex, matérialisé par une balise rouge et noire.
- Zone de baignade au départ et à l'arrivée.
- Trafic de plaisanciers important en période estivale — rester vigilant.

Carte – Zone Paddle-Kayak :**3. Zone Restreinte**

Si la météo prévoit des vents modérés à forts ou venant de terre (Joran), la navigation reste au plus près de la côte, dans une zone permettant le retour de la flotte à la plage le plus rapidement possible.

4. Mise à l'Eau

- La mise à l'eau s'effectue depuis la plage, hors de la zone de baignade.
- Les départs et les arrivées doivent s'effectuer de manière alternée.
- En cas d'urgence, les différentes flottes ne peuvent pas arriver en même temps.
- Faire attention aux passants lors de la traversée du parc et de la plage avec le matériel.

5. Vents Dominants

La Bise	Le Vent	Le Joran
Secteur Nord-Est Vent soutenu Lac formé Vagues au départ et à l'arrivée	Secteur Sud-Ouest Vent stable	Secteur Ouest Irrégulier et instable, peut se lever rapidement Repère visuel : charge nuageuse importante au-dessus du Jura

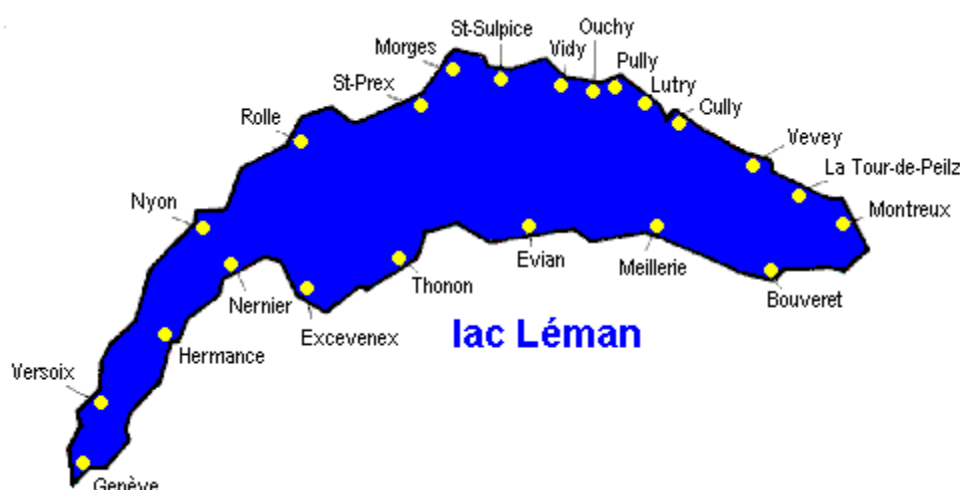
6. Feux de Prudence – Alerte Météo

Si les feux de prudence sont allumés, la navigation à l'École de Voile de Terre Sainte est interdite ou soumise à restriction.

Les feux les plus proches de Coppet sont : Hermance, Nyon, Versoix et Nernier (France).

La décision de faire naviguer la flotte revient uniquement au directeur ou, en son absence, à son adjoint.

Localisation des feux autour du lac Léman :



Signification des feux

Fréquence	Type d'avis	Action requise
40 clign.	Avis de prudence	Retour immédiat en zone restreinte
90 clign.	Avis de tempête	Retour immédiat à terre — URGENT

En cas de conditions climatiques exceptionnelles, la décision d'engager la flotte revient au directeur ou, en son absence, à son adjoint.

7. Moyens Matériels

Bateaux moteurs disponibles

- X PRO 50 cv — VD 41 250 — X-RAY
- Sécu 13 30 cv — VD 29 467 — UNIFORM
- Sécu 13 25 cv — VD 29 928 — QUEBEC
- Sergio Cellano 15 cv — VD 40 262 — SIERRA
- Sergio Cellano 15 cv — VD 30 478 — JULIETTE
- Sergio Cellano 8 cv — VD 31 058 — TANGO
- Sergio Cellano 8 cv — VD 27 685 — VICTOR
- Sergio Cellano 8 cv — VD 31 695 — ECHO

Le semi-rigide 50 cv sert de sécurité générale. Il reste amarré à la bouée blanche ou au mouillage, prêt à partir.

Équipement obligatoire à bord de chaque bateau

- Une nourrice d'essence
- Un coupe-circuit
- Une patte d'oie
- Un mouillage
- Un drapeau rouge
- Une corne de brume
- Une écope
- Un gilet de sauvetage (100 N) par personne à bord
- Un bout de remorquage

Le bateau encadrant la planche à voile doit également disposer de la corde à mousqueton prévue à cet effet.

Responsabilité du moniteur

Il est de la responsabilité de chaque moniteur de vérifier le matériel de son embarcation. Le cas échéant, demander au directeur ou à son adjoint le matériel manquant.

8. Équipement du Moniteur

Chaque moniteur doit se munir de l'équipement suivant :

- Une tenue adaptée à la météo prévue pour la journée
- Un couteau démanilleur en parfait état
- Deux manilles au minimum
- Deux axes avec anneau brisé au minimum
- Une bouteille d'eau
- Du bout en quantité raisonnable pour effectuer une réparation de fortune
- Une VHF avec licence OFCOM (disponible à l'école de voile)

Les moniteurs doivent faire valider leur équipement par le directeur.

9. Numéros d'Urgence

Service	Numéro
Directeur	+41 79 281 60 62
Ambulance	144
Police	117
Pompiers	118
Rega (secours aérien)	1414
Numéro international	112

GARDER VOTRE CALME EN CAS D'URGENCE

Annexe – Zone de Navigation Groupes Avancés

Zone délimitée du port de Founex (limite haute) au temple de Coppet (limite basse). Attention au couloir de navigation de la CGN.

